

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 72 (1975)
Heft: 1-2

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

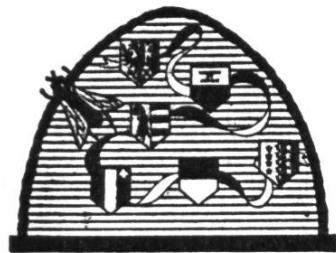
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologie

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE SIERRE

† Justin Zufferey

Cet automne, en pleine vendange, une bien triste nouvelle se répandait dans la région sierroise, M. Justin Zufferey quittait ce monde, en laissant dans la peine ses amis et sa famille à laquelle nous présentons nos sincères condoléances et tout spécialement à son épouse et à son fils Louis.

M. Zufferey faisait partie de notre société depuis 1946 et consacrait la majeure partie de son temps aux soins de ses ruchers, qui étaient les plus importants du district. Pour lui rendre un dernier hommage, nous ne saurions mieux dire qu'un de ses amis, qui lui dédia ces quelques lignes, que nous nous permettons de reproduire.

† Justin l'apiculteur

Il s'appelait Justin
l'homme subitement enlevé aux siens.
Mais qui peut connaître le destin ?

Alors qu'insouciantes tes abeilles butinaient,
en sourdine la maladie te guettait,
de fleur en fleur elles se sont envolées,
les abeilles que tu as toutes aimées.

D'heure en heure la maladie te minait
sur ton chemin parfois même tu t'es arrêté,
tu aurais pu sur les freins accélérer
aux risques de ton moteur faire caler,
t'as souvent l'étranger chargé.

Puisse du miel la douceur
par tes abeilles récoltées
des tiens atténuer la douleur
d'avoir été si brusquement emporté.
Ton dernier sourire,
en me déchargeant le long du chemin,
restera mon souvenir.

Jean le Vagabond



SOCIÉTÉ D'APICULTURE GRANDSON ET PIED-DU-JURA

† M. Ulysse Torche

La Société d'apiculture Grandson et Pied-du-Jura vient de perdre son membre M. Ulysse Torche, décédé dans sa 97^e année, après quelques jours de maladie à l'hôpital d'Yverdon.

Il était originaire du canton de Fribourg, père d'une famille de 6 enfants. Il a suivi ses classes primaires à La Vounaise, où son père était instituteur, et fut pendant quarante-six ans garde-forestier pour l'Etat de Fribourg.

Il fut encore un apiculteur d'élite, détenteur des plus hautes récompenses dans les concours de ruchers : deux fois titulaires de la médaille d'or. Toujours vaillant actif et intéressé par tout ce qui se passait. M. Torche était un membre fidèle de l'Amicale des Fribourgeois d'Yverdon, participant à toutes ses manifestations, bénichon comprise.

M. Ulysse Torche se produisait facilement comme chanteur, il aimait particulièrement chanter « Les Deux Jumelles ».

A toute sa famille nous présentons nos sentiments de sympathie dans le deuil qui la frappe.

L. F.

SOCIÉTÉ GENEVOISE D'APICULTURE

Le 5 décembre 1974 restera longtemps gravé dans nos mémoires. Une fois de plus, nous devons constater notre impuissance devant le destin. Ce jour-là, la mort a frappé cruellement, en nous enlevant deux de nos fidèles et dévoués membres :

† Albrecht Stockly

décédé après une longue maladie à l'âge de 90 ans. Quelques semaines auparavant, il avait encore eu la grande joie de recevoir la plaquette pour 40 années d'attachement à la SAR.

Comme si cela ne suffisait pas, ce même jour, nous a quitté.

† Walter Gloor

enlevé accidentellement, dans sa 76^e année, à l'affection de sa famille et de ses nombreux amis. Cette mort brutale, survenue sur la route de son rucher, nous a profondément peiné, d'autant plus le sachant en parfaite santé.

Nous réitérons ici, aux familles des disparus, notre profonde sympathie.

O. Sch.

Communiqués

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE LA BÉROCHE ET ENVIRONS

Lundi 10 février 1975, à 20 h., à l'Hôtel de la Poste à Saint-Aubin, réunion avec causerie et cours.

Les conseillers apicoles.

AUX APICULTEURS DU VALAIS ROMAND

Rappel de l'assemblée prévue au carnotzet CFF à Sion, le **mercredi 12 février 1975, à 20 h.**, avec sujets libres et suggestions diverses.

Un apiculteur.

FÉDÉRATION VALAISANNE D'APICULTURE

D'entente avec la Société d'apiculture d'Entremont, l'assemblée des délégués des 8 sociétés affiliées aura lieu le **dimanche 23 février au Buffet de la Gare de Sembrancher.**

Le programme de la journée avec l'ordre du jour de la séance sera adressé prochainement aux présidents des sociétés.

Le comité.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE SION ET ENVIRONS

L'assemblée générale est fixée au **dimanche 9 février 1975 à 14 heures**, au premier étage du Buffet de la Gare de Sion.

Invitation cordiale à tous les apiculteurs.

Le comité.

FÉDÉRATION VAUDOISE DES SOCIÉTÉS D'APICULTURE

Assemblée générale des délégués **le samedi 15 février 1975, à 13 h. 30, au Café de Grancy, Rond-Point 1, Lausanne.**

Ordre du jour :

1. Contrôle des délégués.
2. Lecture du procès-verbal.
3. Rapports : a) du président, b) du caissier, c) de la commission de gestion (Payerne et Bière).
4. Rapport du service de vulgarisation.
5. Etat sanitaire du rucher vaudois (M. Aubert, inspecteur cantonal).
6. Rapport du délégué à la centrale des miels.
7. Nomination de la commission de gestion.
8. Nomination d'un membre au comité FVA.
9. Présentation SAR.
10. Propositions des sections, individuelles et comité FVA.

Les propositions des sections pour le remplacement d'un membre démissionnaire du comité FVA sont à faire parvenir par écrit au président, **jusqu'au 10 février 1975.**

Il en est de même pour les propositions et vœux de section.

Le comité.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DU GROS-DE-VAUD

L'assemblée générale a été fixée au **dimanche 16 février 1975, à 13 h., à l'Hôtel de Ville d'Echallens.**

En début de séance, film tourné par M. Patrice Sudan sur le dernier congrès de Montpellier et une journée passée en Camargue.

Après l'ordre du jour statutaire, conférence avec diapositives, de M. Marc Buscarlet, pasteur à Genève, sur les maladies des abeilles (loques et acariose) ; sujet d'actualité que chacun pourra bien connaître. Vous verrez également en diapositives le voyage d'un groupe d'apiculteurs à Vienne.

La présence de M. Buscarlet, apiculteur praticien et orateur incontesté ; doit vous inciter à venir très nombreux à cette assemblée.

Le comité.

Convocations

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DU VAL-DE-RUZ

Cours apicole, le **vendredi 14 février 1975, à 20 h., à la Croix-d'Or.**

Chézard.

SOCIÉTÉ GENEVOISE D'APICULTURE

Réunion amicale mensuelle le **lundi 10 février 1975, à 20 h. 30, au local, Brasserie Feldschlösschen, route des Jeunes, Acacias.**

Notre collègue, Raymond Bourguignon, traitera le sujet : « Comment obtenir de belles récoltes ». Vu la qualité du débat, nous vous attendons nombreux.

Le comité.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE LAUSANNE

L'amicale de février est fixée au **samedi 15 février 1975, à 20 h. 15, au Café du Mont-Blanc.**

Au programme : les sources de nectar, diapositives.

Le comité.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE MARLY ET ENVIRONS

Les membres de la société sont convoqués en assemblée générale le **23 février 1975, à 14 h., à l'Hôtel de la Croix-Blanche à Marly.**

Tractanda : 1) lecture du protocole de la dernière assemblée ; 2) lecture des comptes et rapport des vérificateurs ; 3) rapport présidentiel ; 4) rapport des inspecteurs des ruchers et contrôle des miels ; 5) rapport de la station de Coppi ; 6) renouvellement du comité ; 7) nomination du président ; 8) admissions, démissions ; 9) programme d'activité pour 1975 ; 10) membres vétérans ; 11) divers.

Le comité.

Comptes rendus

SOCIÉTÉ BROYARDE D'APICULTURE

Assemblée d'automne du dimanche 17 novembre 1974, à l'Hôtel de Ville d'Estavayer-le-Lac. M. Louis Dougoud, président, ouvre la séance vers 14 h. 30 et salue amicalement les membres dévoués à nos assemblées. La lecture du protocole de l'assemblée du 10 mars 1974 est approuvée.

M. Robert Pochon, caissier, lit et commente les comptes 1973-1974 qui laissent un bénéfice de Fr. 1612.70, provenant en partie du loto, de la vente des boîtes à miel et du sucre. Ainsi la fortune de la société est appréciable. Mme Herren, vérificatrice des comptes, fait son rapport et l'assemblée approuve les comptes à l'unanimité.

Le président rappelle le décès de 2 membres, M. Gustave Roulin à Estavayer, et M. Hubert Musy à Dompierre, et prie l'assemblée de se lever pour honorer leur mémoire.

La société compte 145 membres ; en 1974, il y a eu 7 démissions et 7 admissions. Fort heureusement, des forces jeunes nous arrivent.

M. Dougoud fait une rétrospective sur l'année 1974 : 3 visites de ruchers, la course bien fréquentée au barrage d'Emosson, avec visite de la Maison Rithner à Monthey (merci encore pour l'excellente réception), le contrôle des miels et la satisfaction de l'abondante récolte.

M. Pochon dit que la SAR va provablement augmenter la cotisation, faut-il augmenter la nôtre ? La parole est aux membres, qui donnent le feu vert pour Fr. 20.—.

Nomination du comité : M. Dougoud, président, décline une réélection, ayant été 15 ans du comité ainsi que Mme Bise. M. Delley, vice-président, remercie ces deux membres de leur grand dévouement et mérite pour la société, et propose de les nommer membres d'honneur, ce qui fut fait par acclamation. Ils sont remplacés par M. Narcisse Ayer, à Cousset, et M. Laederach, à Domdidier. Le comité a ensuite nommé M. Robert Pochon, à Léchelles, nouveau président.

Marcel Bersier.

SOCIÉTÉ GENEVOISE D'APICULTURE

La Société genevoise d'apiculture a eu son assemblée générale statutaire le 9 novembre 1974.

Les participants, fort nombreux, ont accepté les comptes présentés par le trésorier et réélu le comité sortant.

En 1975, et compte tenu du succès des cours précédents, il sera à nouveau organisé des cours pour débutants et des cours d'élevage.

Le comité mettra également sur pied deux sorties, une, dite populaire, aura lieu au printemps, et l'autre, une sortie en car, aura lieu au Jeûne genevois.

La séance s'est terminée par la projection d'un film très instructif de la Swissair.

G. R.

SECTION DE L'ORBE

Notre assemblée générale d'automne 1974 s'est déroulée en somme en deux temps. Tout d'abord le samedi 30 novembre, à 20 h. 30 au carnotzet du Café du Chasseur à Orbe, le pasteur Buscarlet, de Genève, apiculteur averti, est venu nous entretenir, à la demande de quelques-uns de nos membres, de la ruche Langstroth et de son maniement, ruche pour laquelle il a une certaine préférence. Le lendemain à 14 h., dans notre local habituel, après la liquidation des opérations statutaires figurant à l'ordre du jour, M. Buscarlet a évoqué pour nous ses souvenirs de guerre en Normandie. Pendant dix-sept ans, de 1934 à 1951, il fut pasteur à Condé-sur-Noireau, à quarante kilomètres au sud de Caen, dans la paroisse de protestants disséminés, comprenant un rayon de trente-cinq kilomètres avec quatre lieux de culte. C'est là qu'il a vécu avec son épouse et ses trois enfants en bas âge, tous les événements de la Dernière Guerre mondiale en Normandie.

En 1939, il rentre au pays, simple soldat mobilisé. En congé après quelques semaines, il rejoint ses paroissiens normands, bientôt suivi par sa femme et ses trois enfants. En mai 1940, c'est la percée de Sedan, la débâcle, l'invasion de la France du Nord, avec l'indicible pagaille sur les routes vers le sud où se mêlent humains, civils et militaires, bestiaux et véhicules hétéroclites. Mais bientôt le couple pastoral remonte au poste en Normandie. Il faut vivre alors sous la botte allemande : ordres et contre-ordres péremptoires, réquisitions, délations, ruses périlleuses pour survivre, etc. ; quant au berger des âmes, il doit garder contact avec le troupeau, soutenir sa foi et porter avec tous le fardeau tragique des circonstances. Dans la nuit du 5 au 6 juin 1944 c'est « le jour le plus long » qui commence : le débarquement des alliés sur les côtes de Normandie. Planeurs et avions larguent des parachutistes, mais des bombes aussi qui tombent par vagues successives et dru comme grêle. Tout le long de la côte, la DCA allemande met le ciel en feu et sa radio chante victoire : « l'assaut est repoussé » dit-elle. Mais, avec son petit poste à galène, échappé à la réquisition et caché dans un meuble, le pasteur, tant bien que mal, rétablit la vérité et renseigne son monde sur les opérations. A grands pas la catastrophe approche. Il faut tout laisser, quitter la ville et chercher un abri à la campagne dans la ferme d'un ami. On part, un petit groupe. On arrive sains et saufs, mais la ferme n'est plus qu'un tas de ruines. Seule l'habitation des poules est encore sur pied. On chasse alors les volatiles et on s'installe à leur place. Voilà pourquoi la famille Buscarlet a vécu trois mois dans un poulailler avec des connaissances. Au bout de ce temps, on rentre à Condé-sur-Noireau détruite aux deux tiers, photos à l'appui. Voilà la maison qu'on habitait : plus de fenêtres, plus de toit, des murs minables et quarante centimètres de décombres et de gravats sur les meubles, sur les lits, partout. Il faut se mettre en chantier, déblayer, reconstruire un demi-toit de fortune avec

les moyens du bord et du côté où les averses sont les plus fréquentes dans ce pays.

Quant à nous, auditeurs, nous écoutons pendant près de deux heures, captivés, ces récits contés avec une simplicité, une modestie, j'allais presque dire une humilité qui nous a profondément touchés. Merci encore à M. Buscarlet et nos vœux les meilleurs pour sa santé et celle de sa famille.

G. Sergy, secrétaire.

Communiqué de la rédaction

Mon cher lecteur, mon cher ami apiculteur,

Le billet que tu m'avais promis ne m'est point parvenu. C'est pourquoi, ces deux tiers de page du journal restent vides. Quel dommage !

Ta petite histoire, ton expérience vécue, ton mot pour rire ou ta question pertinente aurait certainement réjouis ton prochain ou appris quelque chose à ton collègue apiculteur. Mais voilà, parce que tu négliges de t'armer de courage pour coucher quelques mots sur du papier, tu manques de charité envers autrui et tu omets de faire fructifier les talents que la Providence t'a donnés.

N'attends plus. Saisis ta plume et envoie-moi ton manuscrit. Souviens-toi que **être modeste** ne signifie pas **s'abstenir**. La modestie est au mérite ce que les ombres sont aux figures d'un tableau : elle lui donne de la force et du relief.

A vendre, tout un lot de ruchettes de fécondation : triples, doubles et simples.
Système $\frac{1}{4}$ de cadre DB. Bas prix.

S'adresser le soir au téléphone No (025) 2 31 18.